

DEMANDE D'AVIS DE NON-CONTRAVENTION

INFORMATIONS GÉNÉRALES

REQUÉRANT :

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Téléphone : _____

Courriel : _____

INFORMATIONS SUR LA DEMANDE

Localisation :

Localisation approximative : _____

Identification cadastrale ou coordonnées GPS : _____

Motifs :

Régularisation d'une occupation : _____

Nouvelle occupation : _____

Occupation du terrain prévue :

DOCUMENT À FOURNIR POUR L'ANALYSE DE VOTRE DOSSIER

☐

Plan de l'emplacement concerné

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Signature

Date

CHEMINEMENT UNE DEMANDE D'AVIS DE NON-CONTRAVENTION

1. Réception de la demande par le Service de l'urbanisme et du développement durable (formulaire et documents requis).
2. Analyse de la demande par un inspecteur en bâtiment.
3. Envoi de l'avis au requérant par le Service de l'urbanisme et du développement durable.

VEUILLEZ NOTER QUE LE PROCESSUS D'ÉMISSION D'UN AVIS DE NON-CONTRAVENTION PEUT PRENDRE JUSQU'À DEUX (2) SEMAINES.

VILLE DE BAIE-COMEAU

Service de l'urbanisme et du développement durable

1310, rue d'Anticosti, Baie-Comeau (Québec) G5C 3R2

Téléphone : 418-589-1500 / Télécopieur : 418-589-1515

Courriel : urbanisme@ville.baie-comeau.qc.ca

(un accusé réception vous sera acheminé lors de la réception de votre demande)